

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2020

## LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE



PROGRAMME 167

---

### LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE

MINISTRE CONCERNÉE : FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES

<a href="#">Présentation stratégique du projet annuel de performances</a>	4
<a href="#">Objectifs et indicateurs de performance</a>	6
<a href="#">Présentation des crédits et des dépenses fiscales</a>	9
<a href="#">Justification au premier euro</a>	12

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

### Isabelle SAURAT

*Secrétaire générale pour l'administration*

Responsable du programme n° 167 : Liens entre la Nation et son armée

Le programme 167 « Liens entre la Nation et son armée » regroupe les crédits dédiés aux politiques concourant à la diffusion de l'esprit de défense au sein de la Nation à travers deux actions distinctes : l'organisation de la journée défense-citoyenneté (JDC) et du service militaire volontaire (action 1 « Lien armée jeunesse ») assurée par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), et la mise en œuvre de la politique de mémoire (action 2 « Politique de mémoire ») du ressort de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

Il vise à la fois les jeunes, dans le cas de la JDC, et l'ensemble des Français à travers les actions de mémoire.

### Promouvoir le lien entre la Nation et son armée

La journée défense et citoyenneté contribue à faire mieux connaître les missions et les métiers des armées auprès des jeunes appelés et à favoriser leur volonté de s'engager ou d'intégrer la réserve. Elle contribue à bâtir une citoyenneté vivante, fondée sur le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Au carrefour de plusieurs politiques publiques, la JDC sera impactée, en 2020, par deux projets à forts enjeux qui visent à l'inscrire dans une logique de simplification, de modernisation et d'efficacité :

- la poursuite de la transformation numérique avec plusieurs évolutions du site majdc.fr ;
- la modernisation de la JDC avec l'appel au cœur du dispositif.

Dans le cadre de la mise en œuvre du service national universel (SNU), la journée défense et mémoire nationales expérimentée en 2019 a vocation, en 2020, à permettre à un plus grand nombre de volontaires de mieux appréhender les menaces et le rôle des armées pour y faire face.

Acteur au quotidien de l'insertion socio-professionnelle durable de jeunes métropolitains éloignés de l'emploi, le service militaire volontaire (SMV), désormais pérennisé et identifié, poursuit sa consolidation en lien avec les acteurs, les financeurs de la formation professionnelle et les bassins d'emplois locaux. Au terme d'un premier bloc de formation en unité militaire (humaine, comportementale, remise à niveau scolaire, acquisition du permis de conduire, compétences en secourisme, en informatique), les volontaires sont engagés dans des formations professionnelles pré-qualifiantes et/ou certifiantes, en adéquation avec les besoins des entreprises.

### Perpétuer le souvenir des conflits du 20<sup>ème</sup> siècle

La politique de mémoire des conflits du 20<sup>ème</sup> siècle contribue à renforcer le lien entre l'armée et la Nation. Avec la fin du cycle de commémoration consacré à la première guerre mondiale, la politique de mémoire se recentre sur les commémorations du second conflit mondial. En 2020, l'agenda prévoit notamment l'organisation de la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du général de Gaulle.

Les financements mobilisés en 2020 permettent également de poursuivre les actions de rayonnement national et international des sites mémoriels. Ces actions concernent principalement la restauration des nécropoles et des lieux de mémoire, avec notamment l'objectif d'obtenir l'inscription de nombreux sites funéraires de la Première Guerre mondiale au patrimoine mondial de l'humanité, et le renouvellement des partenariats avec le monde de l'enseignement et les acteurs culturels concernés par la politique de mémoire, pour assurer la transmission du souvenir des conflits contemporains, principalement auprès des jeunes générations.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF</b>	<b>Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé</b>
INDICATEUR	Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC
INDICATEUR	Coût moyen par participant
<b>OBJECTIF</b>	<b>Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi</b>
INDICATEUR	Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

Le dispositif de performance du programme « Lien entre la Nation et son armée » évolue au PAP 2020.

L'indicateur 2.1 portant sur le « Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire) » est ajouté afin de mesurer le niveau d'insertion des jeunes accueillis par ce dispositif dans la vie active.

#### OBJECTIF mission

Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé

L'objectif qui consiste à sensibiliser chaque classe d'âge par une journée « Défense et citoyenneté » (JDC) de qualité et pour un coût maîtrisé, est mesuré par deux indicateurs :

- le « taux de satisfaction de l'utilisateur de la JDC », permettant de mesurer la satisfaction de l'utilisateur, ainsi que l'impact de la JDC sur l'image des armées auprès des jeunes ;
- le « coût moyen par participant », dont le but est d'apprécier l'efficacité de l'activité JDC.

#### INDICATEUR mission

Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Intérêt de la JDC du point de vue du jeune	%	SO	88	69	84	84	84
Impact de la JDC sur l'image des armées	%	SO	96	73	89	89	89

#### Précisions méthodologiques

Les deux sous-indicateurs sont calculés à partir d'extractions de données issues d'une application informatique (« modernisation du passage des tests » [MOPATE]) et intégrées dans la base de données (« infocentre ») de la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ). Ces données correspondent aux réponses au questionnaire de satisfaction rempli par chaque jeune, à la fin de la JDC.

##### Sous-indicateur 1.1.1 « Intérêt de la JDC du point de vue des jeunes »

Cet indicateur permet de mesurer la satisfaction de l'utilisateur à l'issue de sa journée « Défense et citoyenneté ».

Source des données : les données sont issues des réponses des jeunes français(es) au questionnaire de satisfaction au terme de la JDC, sur le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE). Les données sont agrégées dans un « infocentre » et sont utilisées pour la rédaction des documents budgétaires.

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de qualifier la JDC en prenant en considération les prestations fournies au cours de la journée ainsi que son déroulement général. L'utilisateur de la JDC répond à la question suivante : « Dans l'ensemble, votre JDC a été : *Très intéressante ; assez intéressante ; peu intéressante ; pas du tout intéressante ?* ».

Le taux est calculé en retenant au numérateur, les réponses « très intéressante » et « assez intéressante » et au dénominateur, la totalité des réponses enregistrées sur MOPATE pour cette question.

##### Sous-indicateur 1.1.2 « Impact de la JDC sur l'image des armées »

Cet indicateur évalue l'appréciation portée par les jeunes sur l'évolution de leur image des armées au terme de la JDC.

Source des données : les données sont issues des réponses des jeunes Français(es) au questionnaire de satisfaction, au terme de la JDC, sur le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE).

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de réagir à la question suivante : « La JDC a amélioré l'image que j'avais de la défense et des armées ? » : « *d'accord ; plutôt d'accord ; plutôt pas d'accord ; pas d'accord* ».

Le taux est calculé en retenant au numérateur, les réponses « d'accord » et « plutôt d'accord » et au dénominateur, la totalité des réponses enregistrées sur MOPATE pour cette question.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Pour mémoire, la mesure de la performance du taux de satisfaction de l'« usager » de la JDC s'est appuyée en 2019 sur un questionnaire de satisfaction rénové, directement inspiré de celui réalisé annuellement dans le cadre de l'enquête à froid par l'institut de sondage CSA sur un panel de jeunes, entre 6 mois à un an après leur JDC. Ce changement méthodologique visait à répondre aux biais subjectifs relevés dans la formulation des questions, lors de plusieurs contrôles externes.

Les cibles proposées pour les exercices 2019 et 2020 se sont basées sur les résultats 2017, issus de la dernière enquête à froid disponible. L'examen des résultats du premier semestre 2019 fait ressortir une performance très largement supérieure aux prévisions initiales, principalement liée au fait que le questionnaire est soumis à la fin de la JDC. C'est pourquoi les prévisions et cibles pour les exercices 2019 et 2020 sont revues à la hausse.

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## INDICATEUR

## Coût moyen par participant

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Coût moyen par participant	€	135,53	135,82	<140	<140	<140	<140

## Précisions méthodologiques

Le coût moyen de la JDC est le résultat du rapport entre le budget total consacré à la JDC\* (estimé par la DSNJ, en l'absence d'une comptabilité analytique couvrant l'intégralité des dépenses liées à la JDC) et le nombre de jeunes présents à la JDC sur une année.

\* Le budget total consacré à la JDC comprend : la totalité des paiements supportés par le P 167/BOP DSNJ (titre 3 et 6), la part estimée du soutien mutualisé des bases de défense consacrée à la JDC (P 178), la masse salariale de la DSNJ hors SMV (P 212), la masse salariale et les primes estimées des animateurs JDC (P 212 et P 152 pour les gendarmes) et les dépenses d'investissement (infrastructure et informatique : T5, P 212).

Numérateur = budget consacré à la JDC.

Dénominateur = nombre de jeunes présents à la JDC sur l'année N.

Source des données : le numérateur est extrait des restitutions Chorus avec un retraitement de la part de la DSN. Le dénominateur (nombre de présents) est extrait du système d'information métier SAGA.

Limites et biais connus : le numérateur peut être affecté par des dépenses exceptionnelles et / ou nouvelles dues à l'évolution de la JDC. Compte tenu de l'importance des charges fixes, le résultat brut peut être également affecté par une variation importante du nombre de participants.

## JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le coût prévisionnel est estimé à partir du volume de jeunes attendus en JDC et des dépenses prévisionnelles associées, en s'appuyant sur le dernier coût moyen issu de la comptabilité analytique (mise en œuvre à partir de 2018 pour la partie de l'action JDC).

Le BOP DSNJ du programme 167 n'étant constitué que de dépenses « métier », les leviers susceptibles de faire varier le coût de la JDC sont limités et ne concernent que le budget de fonctionnement, essentiellement via l'encadrement des coûts d'alimentation et la recherche de conventions de transport. Dans ce cadre, l'augmentation du nombre de jeunes présents par salle participe à l'efficacité du dispositif en diminuant le nombre de sessions de JDC et par voie de conséquence, le nombre total d'animateurs nécessaires. Sur les six premiers mois cumulés de l'année 2019, il est en moyenne de 43,5 jeunes par salle contre 42,79 en 2018.

Au regard des résultats 2018 issus de la comptabilité analytique et de la trajectoire observée en 2019, le coût moyen par participant, inférieur à 140 €, est reconduit en prévision pour 2020.

## OBJECTIF

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi

L'objectif porté par le service militaire volontaire (SMV), service à compétence nationale mis en place fin 2015 et pérennisé à compter du 1er janvier 2019 (LPM 2019-2025) consiste à permettre une insertion socio-professionnelle à la jeunesse française métropolitaine éloignée de l'emploi. Les six centres et régiments désormais opérationnels interagissent étroitement au niveau local, en lien avec les partenaires de la formation professionnelle, afin de recruter et former les jeunes volontaires, en adéquation avec les bassins d'emplois.

**INDICATEUR****Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV	%	SO	SO	SO	SO	>70	>70

**Précisions méthodologiques**

L'insertion doit intervenir au plus tard dans les 6 mois de la sortie du dispositif du volontaire stagiaire. Le taux d'insertion permet d'évaluer la performance du dispositif dans sa capacité à insérer des jeunes éloignés de l'emploi. Il comptabilise hors attrition (jeunes quittant prématurément le dispositif sans insertion professionnelle ou offre de formation, le tout sur justificatif) le nombre de volontaires stagiaires insérés vers l'une des 4 catégories suivantes :

- vers l'emploi durable (CDD ≥ 6 mois ou CDI) ;
- vers l'emploi de transition (CDD < 6 mois) ;
- vers une sortie positive (reprise de cursus professionnel qualifiant ou certifiant) ;
- vers l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Source des données : Système automatisé de gestion et d'information – SAGI (LAGON).

Mode de calcul : [Nombre de volontaires stagiaires VS insérés entre la signature du primo contrat et jusqu'à 6 mois après leur fin de contrat] / [(nombre de VS RDC (hors dénonciation ou résiliation de contrat sans insertion) + VS insérés avant le terme prévu de leur contrat)] x 100.

**JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE**

Le dispositif « service militaire volontaire » (SMV) jusqu'alors expérimental a été pérennisé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sous un format stabilisé (LPM).

Le taux d'insertion professionnelle de plus de 70 % des stagiaires volontaires du SMV est conforme au taux observé pour la 2<sup>ème</sup> promotion (72 %) et s'inspire du taux d'insertion constaté en outre-mer par le programme 138 pour le service militaire adapté (SMA) - entre 72 % et 77 % - qui applique la même méthode que celle fixée par la directive d'insertion du commandement du SMV.

Compte tenu du réseau de partenaires créé en métropole, des liens avec les acteurs de la formation professionnelle et les collectivités (régions), cet objectif est jugé accessible.



## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
01 – Liens armées-jeunesse	18 460 670	0	<b>18 460 670</b>	1 300 000
02 – Politique de mémoire	6 430 000	4 520 000	<b>10 950 000</b>	57 428
<b>Total</b>	<b>24 890 670</b>	<b>4 520 000</b>	<b>29 410 670</b>	<b>1 357 428</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
01 – Liens armées-jeunesse	18 446 092	0	<b>18 446 092</b>	1 300 000
02 – Politique de mémoire	6 430 000	4 520 000	<b>10 950 000</b>	57 428
<b>Total</b>	<b>24 876 092</b>	<b>4 520 000</b>	<b>29 396 092</b>	<b>1 357 428</b>

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2019	FDC et ADP prévus en 2019
01 – Liens armées-jeunesse	17 792 623	0	<b>17 792 623</b>	0
02 – Politique de mémoire	8 510 000	7 403 166	<b>15 913 166</b>	56 902
<b>Total</b>	<b>26 302 623</b>	<b>7 403 166</b>	<b>33 705 789</b>	<b>56 902</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total pour 2019	FDC et ADP prévus en 2019
01 – Liens armées-jeunesse	17 789 899	0	<b>17 789 899</b>	0
02 – Politique de mémoire	8 510 000	7 403 166	<b>15 913 166</b>	56 902
<b>Total</b>	<b>26 299 899</b>	<b>7 403 166</b>	<b>33 703 065</b>	<b>56 902</b>

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandées pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouverts en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	26 302 623	24 890 670	1 300 000	26 299 899	24 876 092	1 300 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	26 302 623	24 890 670	1 300 000	26 299 899	24 876 092	1 300 000
Titre 6 – Dépenses d'intervention	7 403 166	4 520 000	57 428	7 403 166	4 520 000	57 428
Transferts aux ménages	0	0	57 428	0	0	57 428
Transferts aux collectivités territoriales	900 000	900 000	0	900 000	900 000	0
Transferts aux autres collectivités	6 503 166	3 620 000	0	6 503 166	3 620 000	0
<b>Total</b>	<b>33 705 789</b>	<b>29 410 670</b>	<b>1 357 428</b>	<b>33 703 065</b>	<b>29 396 092</b>	<b>1 357 428</b>

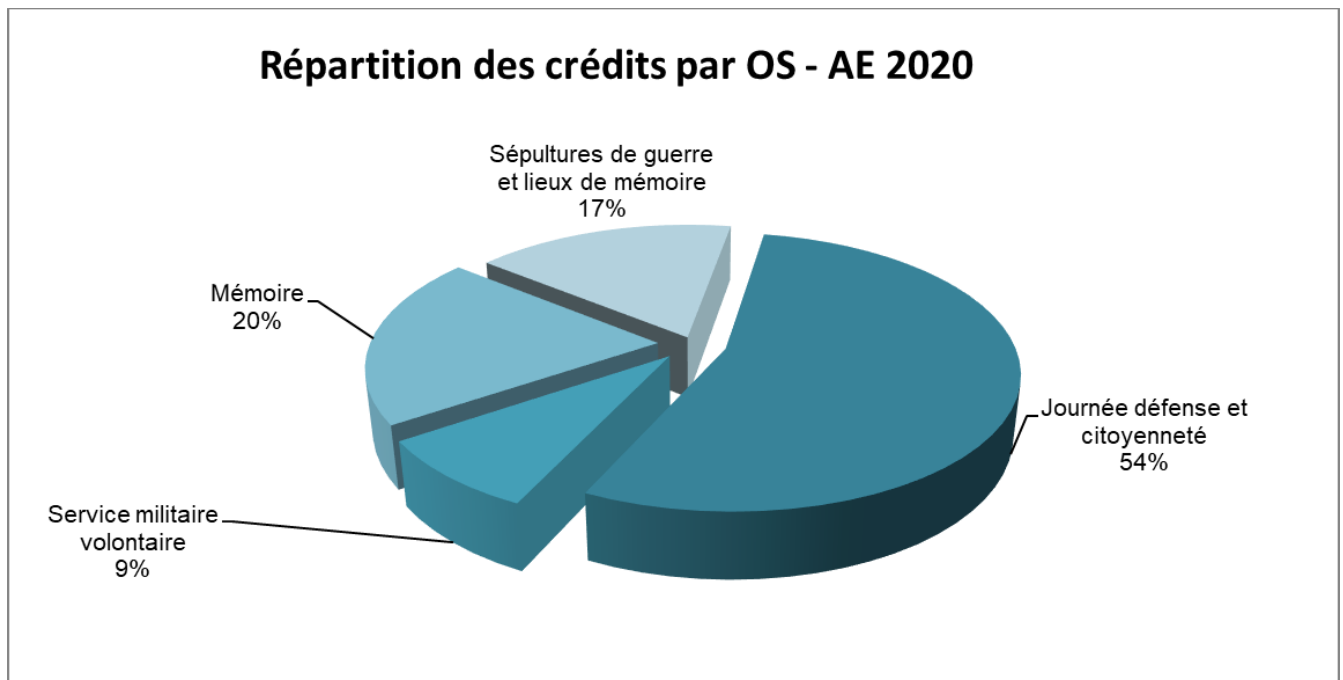
## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

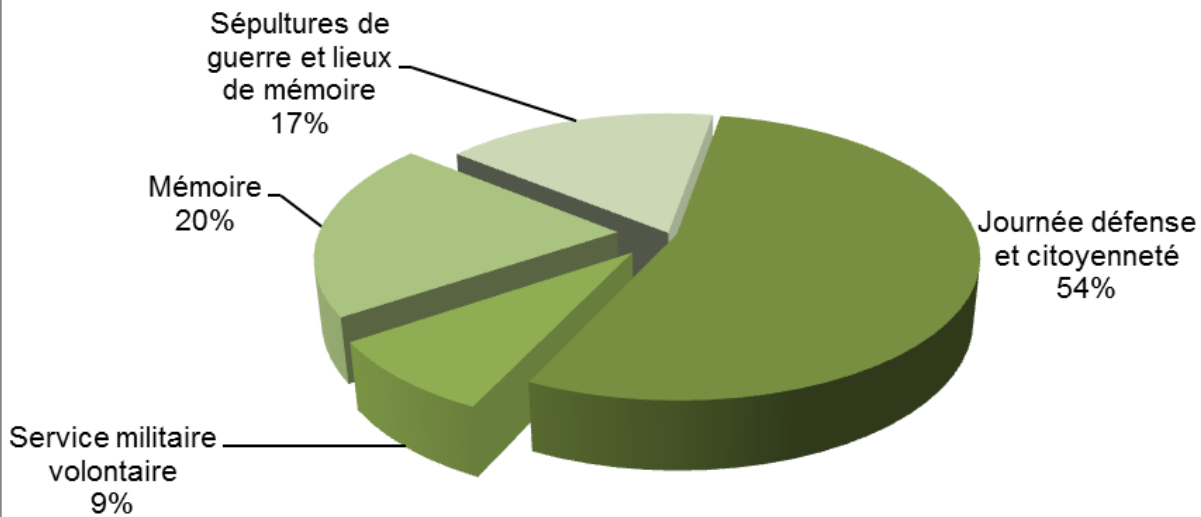
Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Liens armées-jeunesse	0	18 460 670	18 460 670	0	18 446 092	18 446 092
02 – Politique de mémoire	0	10 950 000	10 950 000	0	10 950 000	10 950 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>29 410 670</b>	<b>29 410 670</b>	<b>0</b>	<b>29 396 092</b>	<b>29 396 092</b>

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

REPARTITION PAR OPERATIONS STRATEGIQUES DES CREDITS DU PROGRAMME 167 « LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMEE » EN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CREDITS DE PAIEMENT



## Répartition des crédits par OS - CP 2020



### SYNTHÈSE PAR OS ET PAR TITRE (M€)

OS	Répartition des crédits par OS - AE 2020					Répartition des crédits par OS - CP 2020				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Journée défense et citoyenneté	15,93	-	0,03	-	15,96	15,92	-	0,03	-	15,95
Service militaire volontaire	2,50	-	0,00	-	2,50	2,50	-	0,00	-	2,50
Mémoire	4,85	-	1,10	-	5,95	4,85	-	1,10	-	5,95
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	1,58	-	3,42	-	5,00	1,58	-	3,42	-	5,00
<b>Total</b>	<b>24,86</b>	<b>0,00</b>	<b>4,55</b>	<b>0,00</b>	<b>29,41</b>	<b>24,85</b>	<b>0,00</b>	<b>4,55</b>	<b>0,00</b>	<b>29,40</b>

### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE HORS T2

Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2018	Eng 2019	Eng 2020	2019	2020	2021	2022	>2022	Total
Journée défense et citoyenneté	3,03			2,37	0,01	0,01	0,00	0,64	3,03
		15,28		12,91	2,37	-	-	-	15,28
			15,96		13,57	2,39	0,00	0,00	15,96
Service militaire volontaire	1,11			0,98	-	-	-	0,13	1,11
		2,50		2,49	0,01	-	-	-	2,50
			3,80		3,79	0,01	-	-	3,80
Mémoire	0,33			0,33	-	-	-	-	0,33
		8,53		8,20	0,33	-	-	-	8,53
			5,95		5,62	0,33	-	-	5,95
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	0,52			0,52	-	-	-	-	0,52
		7,44		6,97	0,47	-	-	-	7,44
			5,06		4,59	0,47	-	-	5,06
<b>Total</b>	<b>4,98</b>	<b>33,75</b>	<b>30,77</b>	<b>34,77</b>	<b>30,75</b>	<b>3,20</b>	<b>0,01</b>	<b>0,77</b>	<b>69,50</b>
	<b>Somme Eng.</b>		<b>69,50</b>	<b>Somme des paiements</b>					<b>69,50</b>

## ES FdC-AdP (EN €)

OS	Prévisions de crédits 2020	
	AE	CP
Service militaire volontaire	1 300 000	1 300 000
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	57 428	57 428
<b>Total</b>	<b>1 357 428</b>	<b>1 357 428</b>

## ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

## TRANSFERTS EN CRÉDITS

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Transferts entrants								
Transferts sortants								

## TRANSFERTS EN ETPT

	Prog Source / Cible	ETPT ministériels	ETPT hors État
Transferts entrants			
Transferts sortants			

## MESURES DE PÉRIMÈTRE

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

## INDICATEURS IMMOBILIERS

## RATIO D'EFFICIENCE BUREAUTIQUE

**Liens entre la Nation et son armée**

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

## MARCHÉS DE PARTENARIAT

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

## Génération CPER 2007-2014

Action / Opérateur	CPER 2007-2014 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2019	CP réalisés au 31/12/2019	AE demandées pour 2020	CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020
CPER 2007-2014						

## Génération CPER 2015-2020

Action / Opérateur	CPER 2015-2020 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2019	CP réalisés au 31/12/2019	AE demandées pour 2020	CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020
CPER 2015-2020						

## Total des crédits de paiement pour ce programme

CP demandés pour 2020	CP sur engagements à couvrir après 2020

## GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**
**ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2019**

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 (RAP 2018)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018	AE LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	CP LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019
4 034 975	0	33 819 594	35 097 300	3 969 660

**ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR**

AE	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP au-delà 2022
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019	CP demandés sur AE antérieures à 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE antérieures à 2020
3 969 660	3 185 131 0	8 685	0	775 844
AE nouvelles pour 2020 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020
29 410 670 1 357 428	26 210 961 1 357 428	3 188 720	1 700	9 289
<b>Totaux</b>	<b>30 753 520</b>	<b>3 197 405</b>	<b>1 700</b>	<b>785 133</b>

**CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2020**

CP 2020 demandés sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2021 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020
89.6%	10.4%	0%	0%



## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION n° 01 62,8%****Liens armées-jeunesse**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	0	18 460 670	<b>18 460 670</b>	1 300 000
Crédits de paiement	0	18 446 092	<b>18 446 092</b>	1 300 000

L'action 1 « Lien armées - jeunesse » prend en compte l'ensemble des missions assurées par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) en sus de la journée défense et citoyenneté (JDC), qui constituait son périmètre historique.

La journée « défense et citoyenneté » (JDC) assure la diffusion de l'esprit de défense auprès des jeunes Français, dont la mise en œuvre relève de la DSNJ. Elle permet, avec le concours des mairies, le recensement des jeunes citoyens, une sensibilisation des jeunes aux droits et aux devoirs du citoyen, la détection des jeunes en situation d'échec scolaire.

La DSNJ assure, par ailleurs, la coordination de l'ensemble des dispositifs du plan égalité des chances mis en œuvre par les armées, directions et services (classes de défense et de sécurité globales, cadets de la défense...).

Le service militaire volontaire (SMV), service à compétence nationale vise à délivrer à 1 000 jeunes citoyens français âgés de 18 à 25 ans, les plus en difficulté et au chômage, un parcours individualisé d'accompagnement intensif et d'insertion vers l'emploi. Les crédits de ce dernier ont été intégrés au programme 167 en loi de finances 2019.

Enfin, le directeur du service national et de la jeunesse est président de la commission « Armées jeunesse », dont le secrétariat général et le soutien relèvent de la DSNJ.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	18 460 670	18 446 092
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	18 460 670	18 446 092
<b>Total</b>	<b>18 460 670</b>	<b>18 446 092</b>

## CONTENU DE L'ACTION

Le budget de l'action 1 garantit la préparation et la bonne conduite de la JDC pour l'ensemble d'une classe d'âge sur le territoire national (y compris l'Outre – mer) et les dépenses de fonctionnement nécessaires au déroulement du SMV.

## PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Le budget 2020 repose sur une prévision de 766 382 jeunes convoqués en JDC (contre 770 245 jeunes présents en 2018) et s'établit à 18,46 M€ en AE et à 18,45 M€ en CP, soit une augmentation de 0,67 M€ en AE et de 0,66 M€ en CP par rapport à 2019. Cette augmentation fait suite à une réforme de l'indemnité de transport bénéficiant aux jeunes réalisant leur JDC.

Le budget de l'action 1 est constitué de 2 opérations stratégiques (OS) « JDC » et « SMV » permettant de distinguer les dépenses respectives de ces deux dispositifs distincts pilotés par la DSNJ.

## Opération stratégique : Journée défense et citoyenneté

### 1. Description :

Les crédits de l'OB « **Subventions et transferts** » (titre 6), s'élèvent à 0,03 M€ en AE et CP. Ils concernent la subvention à l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI).

Les crédits de l'OB « **Organisation et soutien JDC** » s'élèvent à 3,18 M€ en AE et 3,16 M€ en CP. Ils comprennent l'ensemble des dépenses liées à l'organisation de la JDC et au fonctionnement de la DSNJ : dépenses de service, formation et instruction, frais de déplacements du personnel, communication interne, réalisation de modules et formulaires, fonctionnement des sites, service civique, transport des intervenants et des encadrants et les dépenses d'acquisition et d'entretien des matériels techniques. L'écart entre les AE et les CP correspond aux engagements de marchés pluriannuels en logiciels et matériels techniques. Les crédits de cette OB sont en baisse de 0,19 M€ en AE et 0,21 M€ en CP, suite à une diminution des coûts sur le projet d'achats de serveurs vocaux interactifs.

Les crédits de l'OB « **Conduite et prestations JDC** » s'élèvent à 12,75 M€ en AE et CP et regroupent les dépenses directement liées au déroulement de la JDC (alimentation, transport des jeunes, modules spécifiques).

Cette hausse de 0,83M€, par rapport à 2019, résulte de la réforme de l'indemnité de transport des jeunes réalisant une JDC et qui ne bénéficient pas des conventions de transport contractées par la DSNJ. Cette réforme consiste au versement d'une indemnité de 20€ pour les jeunes logeant à plus de 20km de leur site de convocation de JDC et au passage de 8 à 10€ pour les autres. Cette réforme entrera en application lors du dernier quadrimestre 2020.

### 2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Subventions et transferts	30 000	30 000	-	-	-
OB	Organisation et soutien JDC	3 177 093	3 162 515	Nombre de jeunes	766 382	4
OB	Conduite et prestations JDC	12 753 577	12 753 577	Nombre de jeunes	766 382	17
<b>Total</b>		<b>15 960 670</b>	<b>15 946 092</b>			

## OPÉRATION STRATÉGIQUE : SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

### 1. Description :

Les crédits de l'OB « Formation et soutien formation » s'élèvent à 1,8 M€ et ont vocation à financer les actions de formation professionnelle, internes et externalisées, délivrées aux stagiaires ainsi que les dépenses de prestations intellectuelles et les frais de déplacements y afférents.

Les crédits de l'OB « Rayonnement et recrutement » s'élèvent à 0,7 M€ et sont destinés à financer l'ensemble des actions de représentation et de promotion du service militaire volontaire auprès des jeunes et des organisations privées et publiques.

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## 2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Formation et soutien formation	1 800 000	1 800 000	Nombre de volontaires stagiaires	1 000	-
OB	Rayonnement et recrutement	700 000	700 000	Nombre de volontaires stagiaires	1 000	-
<b>Total</b>		<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>			

## Fonds de concours et attribution de produits

A titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires par opération budgétaire est la suivante :

TBF1n OS	AE	CP
Service militaire volontaire	1 300 000	1 300 000
<b>Total</b>	<b>1 300 000</b>	<b>1 300 000</b>

Un fonds de concours sera abondé par des partenaires publics et privés dont la recherche repose sur le SMV.

## SYNTHÈSE ACTION 01

	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Opérations stratégiques										
Journée défense et citoyenneté	15,93	-	0,03	-	<b>15,96</b>	15,92	-	0,03	-	<b>15,95</b>
Service militaire volontaire	2,50	-	-	-	<b>2,50</b>	2,50	-	-	-	<b>2,50</b>
<b>Total</b>	<b>18,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>18,46</b>	<b>18,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>18,45</b>

## ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPERATION STRATÉGIQUE

Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2018	Eng 2019	Eng 2020	2019	2020	2021	2022	>2022	Total
Journée défense et citoyenneté	3,03			2,37	0,01	0,01	0,00	0,64	3,03
		15,28		12,91	2,37	-	-	-	15,28
			15,96		13,57	2,39	0,00	0,00	15,96
Service militaire	1,11	-	-	0,98	0,00	-	-	0,13	1,11
	0,00	2,50	-	2,49	0,01	-	-	-	2,50

	0,00	0,00	3,80	-	3,79	0,01	-	-	3,80
volontaire Total	4,14	17,78	19,76	18,75	19,75	2,41	0,01	0,77	41,68
	<b>Somme Eng.</b>		41,68	<b>Somme des paiements</b>					41,68

**ACTION n° 02 37,2%****Politique de mémoire**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	0	10 950 000	<b>10 950 000</b>	57 428
Crédits de paiement	0	10 950 000	<b>10 950 000</b>	57 428

La politique de mémoire des conflits du XXe siècle contribue à renforcer le lien entre l'armée et la Nation. Elle vient en soutien des fondations de mémoire et des associations du monde combattant. Elle s'adresse plus largement à tous les citoyens par la voie :

- des commémorations qu'elle organise, telles que les cérémonies inscrites au calendrier commémoratif national et les saisons mémorielles autour des grands anniversaires événementiels, comme le 80e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, le 150e anniversaire de la bataille de Gravelotte et le 70e anniversaire du débarquement du bataillon français lors de la guerre de Corée qui seront célébrés en 2020 ;
- des actions pédagogiques et d'enseignement de défense qu'elle réalise, comme l'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation, le soutien aux projets pédagogiques proposés par les établissements scolaires et la mise à disposition d'outils pédagogiques en partenariat avec les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'agriculture dans le cadre du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale signé le 20 mai 2016 ;
- de la mise en valeur du patrimoine mémoriel qu'elle effectue en entretenant les Hauts lieux de la mémoire nationale et les sépultures de guerre et en développant le tourisme de mémoire.

La politique de mémoire est conçue et conduite, pour le ministère des armées, par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA). L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) participe à sa mise en œuvre en tant qu'opérateur sur le territoire, chargé notamment d'assurer l'entretien des sépultures de guerre en France, ainsi qu'en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et des hauts lieux de la mémoire nationale.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	6 430 000	6 430 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 430 000	6 430 000
Dépenses d'intervention	4 520 000	4 520 000
Transferts aux ménages		
Transferts aux collectivités territoriales	900 000	900 000
Transferts aux autres collectivités	3 620 000	3 620 000
<b>Total</b>	<b>10 950 000</b>	<b>10 950 000</b>

**Liens entre la Nation et son armée**

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**CONTENU DE L'ACTION**

La politique de mémoire est financée sur deux opérations stratégiques (OS), intitulées respectivement « Mémoire » et « Sépultures de guerre et lieux de mémoire ».

**PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE**

Le budget de la politique de mémoire en 2020 s'établit à un total de 10,95 M€ en AE et CP, soit un écart de 5,07 M€ par rapport à 2019. Cet écart est en partie compensé par une contribution de l'ONAC-VG prélevée sur sa trésorerie à hauteur de 4,41 M€. Cette contribution financera des opérations de rénovation et de valorisation des lieux de mémoire. Par ailleurs la politique de mémoire est impactée par une mesure nouvelle axée sur l'éducation en matière de mémoire contre la haine et les préjugés pour 0,5 M€ en 2020.

**OPÉRATION STRATÉGIQUE « MÉMOIRE »****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT (€)**

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2020		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Actions de mémoire	4 350 000	4 350 000	Nombre d'évènements	200	21 750
OB	Subventions et transferts	1 600 000	1 600 000	Nombre de collectivités bénéficiaires	600	2 667
Total		5 950 000	5 950 000			

**OB « Actions de mémoire »**

Les actions de mémoire recouvrent le financement des cérémonies, de la revue « Les chemins de la mémoire » et de diverses actions à caractère pédagogique, pour un montant de 4,35 M€ en AE et en CP. Cette dotation baisse de 1,55 M€ par rapport à 2019, année de célébration du 75e anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence. Il n'est pas prévu d'organiser des manifestations mémorielles de même ampleur en 2020.

*Commémorations*

Le budget des commémorations, soit 4 M€, assurera le financement de l'organisation logistique du défilé du 14 juillet (2,4 M€), des journées nationales commémoratives fixées par des textes législatifs ou réglementaires (1 M€) et des célébrations liées aux thématiques mémorielles prévues en 2020 (0,50 M€) : le 80e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, le 150e anniversaire de la bataille de Gravelotte et le 70e anniversaire du débarquement du bataillon français lors de la guerre de Corée. Par ailleurs, 0,10 M€ sont réservés pour des manifestations ponctuelles liées à l'actualité (hommages nationaux, par exemple).

*Editions et actions pédagogiques*

Par ailleurs, une dotation de 0,35 M€ est réservée aux publications et actions pédagogiques. Elle financera principalement :

- la revue « Les chemins de la mémoire », produite à 23 000 exemplaires et disponible sous un format dématérialisé adressé aux 60 000 établissements scolaires, qui traite des grands thèmes de l'actualité mémorielle ;

- diverses actions pédagogiques en relation avec le calendrier commémoratif mises en œuvre dans le cadre du protocole interministériel développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale du 20 mai 2016 ;
- le dispositif « Héritiers de mémoire », renouvelé en 2020, qui finance la réalisation, avec le concours de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), de films documentaires retraçant l'implication de classes d'élèves dans un projet d'enseignement de défense ;

#### OB « Subventions et transferts »

Le budget des subventions et transferts s'élève à 1,10 M€, en baisse de 1,64 M€ par rapport à 2019, le GIP « Mission du centenaire de la Première guerre mondiale » ne recevant plus de crédits. Il soutient des actions de mémoire menées par des partenaires du ministère des armées :

- 1,45 M€ serviront au soutien, d'une part, de projets mémoriels de toute nature (commémorations, représentations théâtrales, expositions, création ou rénovation d'espaces mémoriels) réalisés par des acteurs publics ou privés (associations, fondations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, etc.), d'autre part, d'actions d'enseignement de défense réalisées dans le cadre des partenariats académiques ;
- 0,15 M€ permettront à l'ONAC-VG de renouveler ses actions pédagogiques : participation à l'organisation dans chaque département du concours national de la Résistance et de la Déportation, pédagogie autour des cérémonies patriotiques, actions de mémoire dans les territoires rendant hommage aux combattants et victimes de tous les conflits.

Au sein de ce budget, une enveloppe spécifique de 0,5 M€ en 2020 permettra d'ancrer les partenariats sur des actions spécifiques conduites dans le domaine de la lutte contre la haine et les préjugés.

#### OPÉRATION STRATÉGIQUE « SÉPULTURES DE GUERRE ET LIEUX DE MÉMOIRE »

Niveau	Description	Prévisions de crédits		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Opérations Lieux de Mémoire Etat	1 580 000	1 580 000	Nombre de sépultures	230 000	7
OB	Subventions et transferts	3 420 000	3 420 000	Nombre de sépultures	850 000	4
Total		5 000 000	5 000 000			

#### OB « Opérations « lieux de mémoire » réalisées par l'État »

Le budget pour ces opérations s'élève à 1,58 M€, en baisse de 1,03 M€ par rapport à 2019, en raison de l'achèvement de l'édification du mémorial dédié aux soldats morts pour la France en opérations extérieures dont l'inauguration est prévue en novembre 2019 à Paris.

Sur ce budget, 0,08 M€ seront consacrés à des actions de valorisation des sites mémoriels (animation du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains, manifestations telles que l'organisation des Rencontres du tourisme de mémoire, la participation au Salon mondial du tourisme, etc.) et 0,10 M€ à l'entretien des sépultures de guerre situées Outre-mer. Le reste de la dotation, soit 1,40 M€, financera l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre situées à l'étranger et réparties dans une cinquantaine de pays.

#### OB « Subventions et transferts »

Cette OB accueille les crédits dédiés aux travaux d'entretien des sépultures de guerre et des lieux de mémoire, en France et en Afrique du Nord, ainsi que les crédits de développement du tourisme de mémoire. Sa dotation est de 3,42 M€.

Au sein de cette dotation, les crédits alloués à l'ONAC-VG sont fixés à 2,47 M€. Sur cette enveloppe, 2,25 M€ couvriront les dépenses récurrentes d'entretien du patrimoine mémoriel de pierre de l'État, 0,12 M€ seront consacrés à

## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

la valorisation des lieux de mémoire et 0,10 M€ financeront des travaux de rénovation des monuments aux morts engagés par les communes. A ces crédits budgétaires s'ajoutera une contribution de l'ONAC-VG, prélevée sur sa trésorerie, de 4,41 M€,

Par ailleurs, 0,05 M€ sont prévus pour l'entretien des sépultures militaires perpétuelles des carrés militaires de cimetières communaux.

Enfin, la dotation vouée au développement du tourisme de mémoire est maintenue à 0,90 M€. Ces crédits permettront de finaliser les dossiers pour lesquels l'État s'est engagé les années précédentes et de débiter quelques nouveaux partenariats avec les collectivités territoriales pour la création et surtout la rénovation d'équipements mémoriels, en privilégiant les thématiques mémorielles de l'année 2020.

### Fonds de concours et attribution de produits

A titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires par opération budgétaire est la suivante :

TBF 1n OS	Prévisions de crédits 2020	
	AE	CP
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	57 428	57 428
Total	57 428	57 428

Ce fonds de concours provient du remboursement par la Belgique des dépenses d'entretien des sépultures militaires belges situées en France.

COÛTS SYNTHÉTIQUES	
--------------------	--

### SYNTHÈSE ACTION 02

OS	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Mémoire	4,35	-	1,6	-	<b>5,95</b>	4,35	-	1,6	-	<b>5,95</b>
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	1,58	-	3,42	-	<b>5</b>	1,58	-	3,42	-	<b>5</b>
Total	<b>5,93</b>	<b>0</b>	<b>5,02</b>	<b>0</b>	<b>10,95</b>	<b>5,93</b>	<b>0</b>	<b>5,02</b>	<b>0</b>	<b>10,95</b>

### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPERATION STRATÉGIQUE

Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					
	RàP à fin 2018	Eng 2019	Eng 2020	2019	2020	2021	2022	>2022	Total
Mémoire	0,33			0,33	0,00	-	-	-	0,33
		8,53		8,20	0,33	-	-	-	8,53
			5,95		5,62	0,33	-	-	5,95
Sépultures de guerre et lieux de mémoire	0,52			0,52	0,00	-	-	-	0,52
		7,44		6,97	0,47	-	-	-	7,44
			5,06		4,59	0,47	-	-	5,06

<b>Total</b>	<b>0,85</b>	<b>15,97</b>	<b>11,01</b>	<b>16,02</b>	<b>11,01</b>	<b>0,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27,83</b>
	<b>Somme Eng.</b>		<b>27,83</b>	<b>Somme des paiements</b>					<b>27,83</b>



## Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Opérateur ou Subvention	LFI 2019		PLF 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre (P169)</b>	<b>4 020</b>	<b>4 020</b>	<b>4 020</b>	<b>2 620</b>
Transfert	4 020	4 020	4 020	2 620
<b>Musée de l'armée (P212)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Musée national de la marine (P212)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Musée de l'air et de l'espace (P212)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>4 020</b>	<b>4 020</b>	<b>4 020</b>	<b>2 620</b>
Total des subventions pour charges de service public	0	0	0	0
Total des dotations en fonds propres	0	0	0	0
Total des transferts	4 020	4 020	4 020	2 620

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS

Intitulé de l'opérateur	LFI 2019				PLF 2020							
	ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs				
sous plafond			hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis			sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
<b>Total</b>												

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère

**PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME**

	ETPT
Emplois sous plafond 2019	
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2019	
Impact du schéma d'emplois 2020	
Solde des transferts T2/T3	
Solde des transferts internes	
Solde des mesures de périmètre	
Corrections techniques	
Abattements techniques	
<b>Emplois sous plafond PLF 2020</b>	

<b>Rappel du schéma d'emplois 2020 en ETP</b>	
---	--